



JALMALV
Loire-Océan

le lien

Avril
Mai
Juin
N°42

EDITORIAL

Jalmalv, une association NI CONFESSIONNELLE NI POLITIQUE ?

Ce sont des convictions dont nous avons souvent discuté, tant dans les diverses associations, qu'à la Fédération. Oui Jalmalv est un mouvement laïc qui s'interdit tout prosélytisme dans le domaine politique. Et pourtant !

Que la majorité de nos bénévoles accompagnants soit croyante est chose avérée, ils savent très bien faire appel aux aumôneries lorsque la personne qu'ils accompagnent souhaite un accompagnement religieux. Cela n'a jamais posé de problème.

Notre engagement contre l'euthanasie ou le "faire mourir" flirte, dirais-je, avec le champ politique, bien plus que nous ne le croyions. La plupart d'entre nous ont pointé le danger d'une loi qui dédouanerait tout médecin de sa responsabilité dans l'acte d'euthanasie.

Il est vrai, et nous aurions tort de ne pas le reconnaître, que la plupart des tenants du droit à mourir ont eux-mêmes vu un être cher s'en aller dans d'insupportables souffrances car, contrairement à ce que l'on affirme aujourd'hui, la douleur n'est pas encore assez prise en compte. Ces personnes se sont alors épuisées dans cet accompagnement et concluent qu'aider à mourir est un acte d'amour.

La question n'est pas simple. Sauf lorsque l'un de nos hommes politiques - que je ne nommerai pas mais qui se situe dans l'extrême - n'hésite pas s'engager dans un hebdomadaire connu : "demain il y aura des pressions très fortes du fait de millions de très grands vieillards, avec des coûts médicaux vertigineux. Comment allons-nous faire ? Je m'accroche à la position chrétienne, mais comme homme politique responsable, je me pose la question de l'euthanasie. Je n'ai pas de réponse définitive pour l'instant".

Il y a longtemps que nous avons conscience que nos populations vieillissent et que nous avons senti l'immense danger que représenterait une loi autorisant l'euthanasie. Mais jamais un homme politique ne l'avait formulé aussi clairement. La position de notre Fédération s'inscrit donc bien dans une démarche disons.... politique mais surtout humaniste et il convient, en ces temps incertains et difficiles de rester vigilant pour que jamais une solution d'eugénisme plus ou moins déguisée ne puisse être mise en place.

Marie Ireland
Présidente

JALMALV

Jusqu'à La mort accompagner la vie.

Association loi 1901
reconnue d'utilité publique.

Siège social de JALMALV Loire-Océan :

1, rue d'Angleterre

44000 NANTES

Tél./fax : **02 51 88 91 32**

E.mail : Jalmalv.lo@wanadoo.fr

Siège social de la fédération JALMALV :

132, rue du faubourg St Denis

75010 Paris

E.mail : federation.jalmalv@wanadoo.fr

Site : www.jalmalv.fr

L'équipe de Rédaction

- Responsable de publication :

Marie Ireland

- Coordination, rédaction, mise en page : Jacques Gelé.

- Tirage et distribution : Marie-Hortense Lebris, Malcy de Lassat.

- Autres rédacteurs :

Les responsables de l'association... **et vous les adhérents!**

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et vos textes.

Contactez le : 02 51 88 91 32

Prochain bulletin, N°43 :

Juillet - Août - Septembre 2007



Distribution prévue vers le 20 septembre.

Pour une bonne tenue du planning de parution, merci de proposer vos articles avant fin août 2007.

Permanences

Les permanences ont lieu au local aux heures suivantes :

Lundi : 9h30-17h

Mardi : 9h- 16h45

Mercredi : 9h-17h

Jeudi : 9h-17h

Vendredi : 9h-17h

Invitation à avoir moins peur

**" Déchire ces ombres enfin comme chiffons, vêtu de loques, faux mendiant, coureur de lindeuls :
Singer la mort à distance est vergogne, avoir peur quand il y aura lieu suffit. A présent, habille toi d'une fourrure de soleil et sors comme un chasseur contre le vent, franchis comme une eau fraîche et rapide ta vie, si tu avais moins peur, tu ne ferais plus d'ombre sur tes pas. "**

Philippe Jaccottet.
(A la lumière de l'hiver)

Aujourd'hui j'ai eu envie de partager avec vous ce poème, comme une invitation à avoir moins peur, comme une invitation à traverser sa peur, à aller au-delà.

La peur : ce poison qui nous réduit, nous restreint, nous empêche....

La peur de l'autre, la peur de nous-même
peur de la rencontre , peur de la relation,
peur du désaccord, peur du conflit, peur de déplaire,
peur de plaire, peur de la différence.

La peur de demain, la peur de l'inconnu
peur du changement, peur de l'habitude, peur de l'ennui
peur de la nouveauté, peur de l'imprévu,
peur du mouvement, peur d'agir

**La peur de parler, la peur du silence,
La peur des émotions**

**La peur du malheur, la peur du bonheur
La peur de perdre, la peur de gagner,
La peur de souffrir, la peur de jouir**

La peur de la mort, la peur de vivre

Toutes ces peurs qui nous immobilisent, qui nous rigidifient, qui font de nous des morts avant l'heure....

Nous avons chacun, chacune les nôtres, mises en place au travers de toute notre histoire.

Elles vont infléchir notre manière d'être au monde si nous ne les reconnaissons pas.

Autant dire qu'il y a toujours urgence à les identifier pour ne pas les laisser seules au poste de commande et pour les apprivoiser.

Alors c'est possible : **"...sors comme un chasseur contre le vent, franchis comme une eau fraîche et rapide ta vie... "**

Jocelyne Colson
Psychologue clinicienne
Psychothérapeute

Bref hommage à Geneviève STIESZ

Geneviève Stiesz est décédée le 16 mai 2007. Parmi nos accompagnantes, Geneviève était une fidèle d'entre les fidèles.

D'un naturel très effacé, elle offrait ce paradoxe d'être à la fois très discrète mais très présente. Qui savait son engagement dans la résistance par exemple ou comme visiteuse de prison?

Avec calme, douceur et une disponibilité totale elle aura accompagné des dizaines de personnes jusqu'à ses dernières forces.

Cette douceur devait être de nature à calmer bien des angoisses. Sous les titres " L'angoisse apaisée " et " La conscience retrouvée " elle nous avait fait part de deux témoignages d'accompagnement dans notre bulletin N° 32.

Dans le premier témoignage elle relatait ainsi la fin de vie d'un ancien SDF :

**" ... je lui ai pris le bras et aussitôt il a agrippé ma main qu'il a continué à serrer très fort.
Je lui ai parlé... et il est devenu beaucoup plus calme.
Puis il est parti en douceur.
C'était le vingt février 2002. "**

C'est seulement il y a environ un peu plus de six mois, l'âge et la maladie aidant, qu'elle avait décidé de se retirer en même temps que son compère Charles Moigneteau qui était, lui aussi, un fidèle accompagnant de La Croix du Gué.

Je l'entends encore me dire, comme pour s'excuser d'être encore là : « je vois mourir des personnes qui sont bien moins âgées que moi... ».

Et à propos de la mort sa façon d'être semblait me dire « Quant à moi, je suis prête... »

Parfois on entend dire que l'on meurt comme on a vécu.

Ceux qui on pu apprécier le calme, la douceur et la discrétion de Geneviève ne seront pas étonnés d'apprendre qu'elle est partie " sur la pointe des pieds ", dans son sommeil.

Ultime et exemplaire discrétion.

JG

OSONS UNE POINTE D'HUMOUR

Cette petite histoire, lue dans la presse, n'a pas vraiment sa place ici, mais puisque l'élection présidentielle est encore toute proche, osons faire une exception :

L'élection et le paradis

Jean-Marie, Ségolène et le petit Nicolas sont aux portes du paradis. Et Dieu les interroge :

- Que croyez-vous?
- Je crois, dit Jean-Marie, que ta France sera sauvée !
- Bien, dit le Tout Puissant, assieds-toi à ma droite.
- Et toi, Ségolène, que crois-tu?
- Moi je crois tout ce que vous voulez, du moment que vous votez pour moi!
- Viens, Ségolène, assieds-toi à ma gauche!
- Et toi mon petit Nicolas, que crois-tu?
- Excusez-moi, mais moi je crois que vous êtes assis à ma place!

L'euthanasie, un débat dépassé ?

Le débat sur l'euthanasie a ressurgi à l'occasion du renvoi, au mois de mars 2007, d'un médecin et d'une infirmière devant la Cour d'Assises de la Dordogne pour avoir volontairement donné la mort par empoisonnement à une malade hospitalisée en phase terminale. Pro ou anti, plusieurs protestations se sont élevées, toutes au nom du respect de la dignité du malade.

Souvenons-nous. A l'époque des faits, commis le 23 août 2003, les droits du patient hospitalisé (notamment droit à l'information, respect de son consentement, droit d'accès aux soins palliatifs) sont garantis par les plans Kouchner (1998-1999) et par la loi du 4 mars 2002 ; le code pénal et le code de déontologie médicale prohibent l'euthanasie. Les travaux de la commission Léonetti, dont les réflexions vont nourrir la loi du 22 avril 2005, débiteront quelques mois après cette affaire

La Cour d'Assises a condamné le 15 mars 2007 le médecin : celui-ci a reconnu que sa prescription était létale et non sédative, admis que sa décision était solitaire, sans consentement explicite de sa patiente, ni véritable discussion avec sa famille ; le montant de sa condamnation laisse à penser que sa problématique a justifié, aux yeux de la cour, une atténuation de sa sanction pénale. La seconde, qui a procédé en toute conscience à l'injection mortelle sans avoir préalablement interpellé le médecin, a été acquittée. Il n'y a pas eu d'appel de la décision.

Quelles réponses peut-on aujourd'hui apporter à une telle situation de souffrance ? De la loi du 22 avril 2005, que nous avons déjà abordée ici même en décembre 2005, rappelons deux de ses points essentiels, tendant à éviter toute obstination déraisonnable. Le patient est sujet de droit (droit de choisir sa fin de vie à n'importe quel moment, droit de consentir ou non à ses traitements). Le médecin bénéficie d'une nouvelle sécurité juridique dépénalisante en cas d'arrêt du traitement curatif (respect du refus éclairé du patient, ou procédure de concertation et décision collégiale s'il est inconscient, et enfin admission du double effet du traitement palliatif).

Trois convictions, parmi d'autres, s'opposent à la tentation de "légaliser l'euthanasie pour humaniser".

- La première est de considérer la question de l'euthanasie pour un malade en phase terminale comme résolue : le cadre éthique actuel de la démarche palliative du "laisser mourir", qui se veut accompagnante, rend caduque la démarche de dépénalisation du "faire mourir", qui se veut abrégante.

- La seconde tient aux mérites de la loi : dans un moment d'émotion "confusant" où la douleur à laquelle on veut mettre fin n'est pas que celle du malade, l'obligation de concertation permet d'éviter deux risques : celui que le médecin ne soit instrumentalisé par le malade ou/et sa famille, et celui que le médecin ne s'auto-instrumentalise.

- La troisième repose sur la valorisation de la confiance dans la relation soigné/soignant : le premier doit être assuré qu'il se verra respecté dans son libre arbitre, tandis que le second sait désormais pouvoir, juridiquement et médicalement, lui apporter l'aide dont il a besoin pour vivre son humanité jusqu'à sa fin.

Certes, notre législation ne répond pas à une autre question qui s'est immiscée dans cette actualité : celle du suicide légalement assisté. Mais c'est là une toute autre réflexion sociétale, qui va au-delà de la question de la fin de vie et de la seule sphère des soignants ; le législateur l'avait bien compris en 2005 en ne souhaitant alors pas s'en emparer. Nul doute qu'elle ne manquera pas de se rappeler à nos consciences à l'occasion d'une autre actualité.

Rémi Ancelin
bénévole accompagnant.

BIBLIOTHEQUE

Voici les titres des nouveaux livres en bibliothèque :

- L'euthanasie et la mort désirée (questions pour la société et la pratique des soins palliatifs) Régis Aubry.
- Mourir les yeux ouverts. Marie De Hennezel
- L'après vie existe. Dr Jean Jacques Charbonnier.
- Journal d'un médecin malade. René Allendy
- Visiteurs à l'hôpital et en maison de retraite. Pierre Reboul
- L'accompagnement ultimes messages de vie. Jean Yves Revault.
- Comment, le cancer m'a fait aimer la télé et les mots croisés. Miriam Engelberg
- Tous les enfants sauf un. Philippe Forest
- Les droits du patient. Martin Winckler, Salomé Viviana
- A la rencontre de l'éthique. Odile Paycheng, Stéphane Szerman
- Humanité (comprendre la vieillesse, prendre soin des hommes vieux) Yves Gineste, Jérôme Pellissier

Tous ces livres sont intéressants, mais en tant que bénévole, si vous deviez n'en lire qu'un, nous vous conseillons : **Visiteurs à l'hôpital et en maison de retraite. Pierre Reboul**

Nous vous rappelons le fonctionnement de la bibliothèque :

- 1) Choisir un livre (vous pouvez vous aider de la liste se trouvant dans le dossier bleu "Bibliothèque" classement par Numéro ou par Auteur)
- 2) Noter sur la fiche se trouvant dans le livre la date d'emprunt et votre nom.
- 3) Mettre cette fiche dans la boîte grise.
- 4) Au retour, reprendre la fiche, noter la date de retour, la remettre dans le livre et replacer celui-ci dans la bibliothèque dans l'ordre numérolgique.

Vous en disposez pendant deux mois .
N'oubliez pas de les rendre.

FAIRE CONNAÎTRE JALMALV

Les responsables de l'AREF (Asso. de recherche d'emplois familiaux) et du Bois Hercé, nous on demandé de présenter notre association et de préciser les lois sur le droit des personnes en fin de vie auprès de jeunes femmes (une dizaine) en formation dans cette association.

Après un travail en groupes sur le thème " la mort et moi " la restitution s'est faite en commun, en voici un aperçu :

- Se confronter à la mort c'est se confronter à ses propres deuils. (Accepter les émotions)
- La mort engendre les mots suivants : Peur, Difficulté, Brutalité, Culpabilité.
- Une question s'est posée : C'est quoi faire son deuil ?
- Il est apparu la nécessité de ne pas se faire mal, de se protéger.

Cela pose la question de la formation du personnel qui se trouve confronté à la mort, sans y avoir été préparé.

La participation de JALMALV à la sensibilisation de ces personnes en formation à l'AREF, a été très appréciée.

Une suite a été demandée par les participants ce qui prouve, s'il en est besoin, de l'intérêt et de l'utilité des ces interventions.

LIBRES PROPOS (suite)

PETITE SŒUR, PETITE FEMME

Quand serre la pince du crabe entre tes seins de verre
J'ai le monde à l'envers, Petite.
Sur une table basse je repose mon verre
J'ai le cœur en hiver... Petite Sœur.

Il y a des heures creuses comme des fonds de verre
J'ai la tête qui se perd, Petite.
Quand serre la pince du crabe près de ton sein de verre
J'ai peur au cœurPetite Sœur.

Pourtant, cette lueur
Lucide, intérieure,
Qui sait qu'il n'est pas l'heure
La vie sera longue, Petite Sœur.

Quand serre la pince du crabe dans une odeur d'éther
Je hais le fer dans ta chair, Petite.
Pendant ces heures creuses qu'enserrent tes printemps
S'entament tes vingt ans... Petite Femme.

Et pourtant cette flamme
Primitive, animale,
Cette énergie vitale,
La vie sera belle, Petite Femme.

Pierre Kling

Christiane Kling est une accompagnante
bénévole de Jalmalv Mulhouse. Elle a deux
enfants, Pierre et Marie-Paule.

Marie-Paule, atteinte d'un cancer il y a une
douzaine d'années est décédée il y a six ans.
Brillante jeune femme de 26 ans, amoureuse
de la vie et promise à un avenir hors du com-
mun, elle a laissé une mère qui s'investit
maintenant dans l'accompagnement du deuil.

Son frère, Pierre, a écrit pour sa petite
sœur le très beau poème ci-dessus.

Merci à eux deux de nous l'avoir confié.

Texte proposé par
Marie Ireland

NOUVEAUX RESPONSABLES

Après notre A. G. Du 25 avril

Le Bureau :

Présidente : Marie Ireland,
Vice-Président : Charles Henri de St Julien,
Trésorière : Odette Drezen,
Secrétaire général : Yvon Le Charlès,
Secrétaire générale adjointe : Caroline Dhetz,

Autres membres du CA : Rémi Ancelin, Jacqueline Bom-
poil, Isabelle Pineau-Valencienne, Jacqueline Souron.

Responsables des principales activités :

Coordinateur des bénévoles : Référénts avec Isabelle Pineau
-Valencienne

Les Commissions : communication : Marie Ireland,
formation : Marie Ireland, deuil adulte : Charles Henri de
St Julien, deuil Enfants/ados : Jacqueline Souron
bibliothèque : Danielle Boucher.

Départ :

Claude du Closel est indissociable de l'évolution et du développe-
ment de Jalmalv Loire-Océan. Elle a occupé avec énergie et compé-
tence différentes responsabilités à Nantes, notamment en tant que
présidente, ainsi qu'au niveau fédéral tout au long de ces quinze an-
nées au service de Jalmalv. Depuis quelques années, après tout un
travail de prospection, de création d'un réseau et de mise en place
d'une équipe, elle a été le maître d'œuvre de la création des
" groupes d'entraide " en direction des enfants et des ados endeuil-
lés. Une action jugée remarquable à tous les niveaux.

Après ces nombreuses années " au charbon " elle nous dit au re-
voir, à sa façon :

AU REVOIR et MERCI

Partir, quitter, aller vers...

*Partir pour d'autres rencontres, riches de tout ce que l'on quitte,
du vécu, des émotions, des réflexions, des difficultés surmon-
tées, du bonheur d'avoir créé, des rencontres multiples.*

*Pour ma part je suis reconnaissante à l'association de m'avoir
permis de répondre à un appel que je sentais au plus profond
de moi d'apporter ma participation au développement de l'ac-
compagnement de fin de vie et de l'accompagnement des en-
fants et des jeunes en deuil.*

*Bien prétentieuse penseront certains, pourtant je n'hésite pas à
le redire : j'y ai trouvé mon compte et je pense que cela est né-
cessaire dans l'engagement bénévole.*

*Si je suis bien dans ce que je fais, je m'engage, j'assume malgré
les difficultés et cela me fait vivre.*

Il faut oser reconnaître que ce que je crois donner, je le reçois.

*Merci à toutes et à tous, bon vent à chacune et à chacun et à
l'association.*

Amicalement de tout cœur.

Claude du Closel

AGENDA

Dates à retenir : (certaines peuvent changer au dernier moment, tenez-vous informé)

Stage d'écoute : les samedis 22 Septembre, 20 Octobre et 17 Novembre 2007 animé par Hilaire Babarit.

Groupes de soutien : le jeudi 7 juin 2007 de 9h 40 à 11h 40 avec Anne Salathé.

Groupes de soutien : le jeudi 21 juin 2007 de 14h00 à 16h00 avec Blandine Branchereau.

Groupes de soutien : le jeudi 3 juillet 2007 de 20h00 à 22h00 avec Anne Salathé.

Groupes de soutien : le jeudi 21 juin 2007 de 20h00 à 22h00 avec Blandine Branchereau.

Groupe deuil N°17 : le mercredi 4 Juillet 2007 de 18h00 à 20h00 avec Véronique Mahé et Didier Bosque.

Groupe deuil N°18 : le jeudi 28 juin 2007 de 18h00 à 20h00 avec Jeannine Rambaud et Charles Henri de Saint Julien.

Groupe de Parole : n°8 le mardi 25 Juin 2007 de 20h00 à 22h00 avec Anne Salathé.

Accompagnement dans les manifestations non verbales : les samedis 23 Juin et le 6 Octobre 2007 par Hilaire Babarit

**L'Association sera fermée durant les vacances du Lundi 30 Juillet 2007 au Lundi 27
Août 2007 inclus.**